

FICHE TECHNIQUE DE LA CHAPELLE

Annonay (Ardèche)



**Merci de noter que La Chapelle est un lieu d'accueil de résidence artistique
et non technique**

SOMMAIRE

1. Accès au lieu
2. La salle
 - 2.1 Sécurité
 - 2.2 Jauge
3. Dimension plateau
4. Accès décors
5. Équipement Plateau/ Lumière/ Son/ Vidéo
 - 5.1 Plateau
 - 5.2 Lumière
 - 5.3 Son
 - 5.4 Vidéo
6. Loges et foyer

1. Accès au lieu

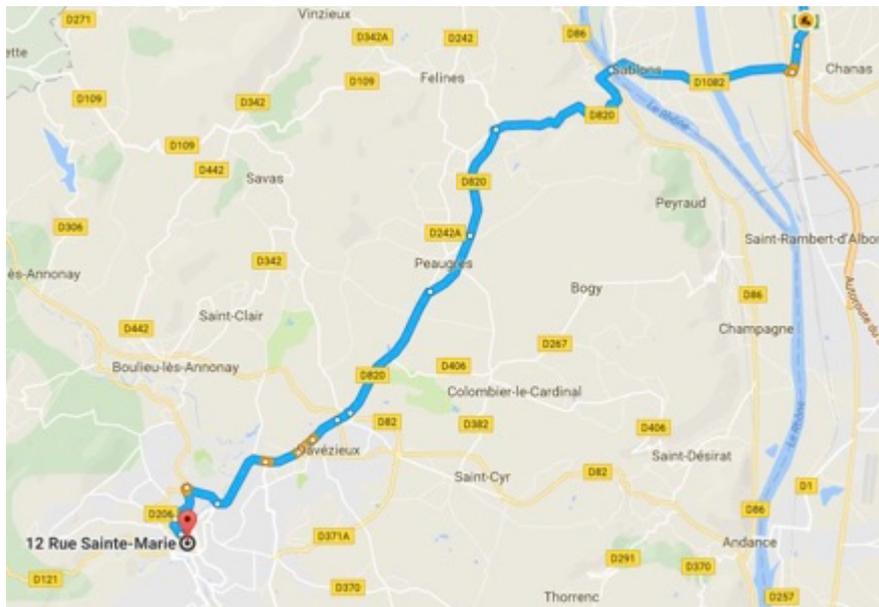
Adresse : 12 rue Sainte-Marie 07100 Annonay

Un parking est situé derrière La Chapelle (Chemin des Terres) pour les véhicules personnels. L'accès au studio s'effectue depuis ce parking lors des résidences et répétitions (via les escaliers en colimaçon)

Pour les camions, le déchargement s'effectue par la porte principale de La Chapelle (12 rue Sainte-Marie).

Attention : l'accès est interdit pour les véhicules longs de plus de 6 m. Merci de nous contacter le cas échéant.

Depuis A7 / sortie 12 Chanas



2. Salle

La Chapelle Sainte-Marie est un édifice du XVII^{ème} siècle, classé monument historique et situé en plein cœur du centre historique.

L'établissement est de type « X » (salle sportive spécialisée) avec activités ponctuelles de type « Y » (exposition) classé en 5^{ème} catégorie.

Attention : *le monument étant classé comme historique, aucunes accroches, trous ou altération dans les murs et sols ne sont autorisés.*

2.1 Sécurité

Son et diffusion amplifiée : afin de préserver la qualité du son en salle, le confort d'écoute des spectateurs, et le respect du voisinage, la puissance sonore devra être adaptée à la salle. Le niveau sonore d'amplification ne pouvant pas dépasser les normes fixées par la réglementation en vigueur.

Effets de feu : tout effet de feu (cigarettes, artifices, flammes...) doit nous être signalé préalablement à l'arrivée de l'occupant.

Travail en hauteur : conformément au code du travail et à la réglementation concernant le travail en hauteur, nous vous précisons que les artistes sont soumis à la même réglementation que les techniciens, et que ceux-ci doivent posséder un équipement individuel de protection homologué contre les chutes, si les besoins de la mise en scène les amènent à évoluer à une hauteur de plus de 3 mètres du sol (vol, pont de singe etc....).

2.2 Jauge

89 personnes maximum dans le studio de danse, dont 19 travailleurs. Soit 70 personnes maximum de public.

3. Dimension plateau

- Largeur : 8,50 m
- Profondeur : 14,50 m
- Hauteur fixe de perche de face : 4,50 m
- Hauteur fixe de perches latérales : 6,80 m
- Hauteur fixe de perche lointain : 6,80 m

4. Accès décors / dimension portes décors

L'entrée décors se fait par l'entrée principale de La Chapelle, soit au 12 rue Sainte-Marie. Porte double ventail :

- Largeur : 2,50 m
- Hauteur: 2,49 m

5. Équipement plateau/ lumière/ son/ vidéo

Le matériel technique mise a dispositions dans le studio est du matériel professionnel. *Toute détérioration du matériel sera de la responsabilité du résident.*

Utilisation du studio standard :

L'équipe de La Baraka vous transmettra lors de l'arrivée, les consignes de sécurité et le fonctionnement de la salle soit les interrupteurs lumière de services et allumage du système son.

Utilisation avancée du studio :

Pour l'utilisation technique du studio, soit régie lumière, vidéo et son (mezzanine) vous devrez **obligatoirement et impérativement** ;

- En faire la demande à notre technicien en amont de votre résidence
- Faire intervenir obligatoirement votre propre technicien sur toute la durée de votre résidence, votre équipe artistique n'étant pas habilitée à manipuler le matériel susmentionné

- Prendre à votre charge le temps d'installation et de désinstallation du matériel (devis sur demande) avec notre technicien et votre technicien

5.1 Plateau

Le plancher du plateau de danse doit être obligatoirement protégé lors de manifestation autre que de la danse. La sous couche de protection ainsi que la moquette doivent être mis en place.

Toute détérioration sera de la responsabilité du résident.

Attention : la charge maximale du plancher du plateau de danse est de 549 kg/m² (charge maximale répartie) et de 366 kg/point d'appui (charge maximale poinçonnant).

Les charges maximales des perches lumières sont :

- 50 kg/ml pour les perches latérales
- 30 kg/ml pour la perche de contre (devant le retable)
- 10kg/ml sur le garde-corps de la mezzanine (devant la régie)

5.2 Lumière

- Jeu d'orgue à mémoire Zéro 88 FLX S24
- 12 x projecteurs led 6 en 1 SLIMKOLOR 1810UHD
- 8 x projecteurs led LED OXO BEAMCOLOR 150

5.3 Son

- Console Soundcraft EPM6 située sur le plateau dans flightcase mobile

Diffusion :

- Enceintes amplifiées SHK PRO10XD
- 1 Subwoofer amplifié SHK PRO18SA

Micro :

- 2 x SM58 sans fil, avec pieds et pinces



Soundcraft EPM6

5.4 Vidéo *(disponible sous location, devis sur demande)*

- Panasonic PT-DS100XE 7000 Lumen
- Sanyo PLC-XP50 3700 Lumen
- Ecran Valise 5 m x 4 m

6. Loges / Foyer

- 2 loges avec douches
- Foyer avec cuisine équipée (partagé avec l'équipe permanente de la Cie La Baraka)

Technicien

Romain Breuil

romain@compagnielabaraka.com

+33(0)6 23 25 92 83